EWIG, r. Amboise-Richel., 9;

BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

# JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

### BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

and applicate all most skundade la ligne at 12 20 com Reclames. To no 20

RESERVES SONT PAITES Du droit de retuer la publications insertions reques et même payée

Et du droit de modifier la rédaction des annences. Les articles communiques doivent être remis au burean du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

coloni endodasa honidue, que pour mári-

Shin RR. BAVAS-LAFFITS of the Place de la Bonrie, S.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis conizalie. - L'abonacmont doll être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-

### and the margaret of the solution of the solution of ment met en progumila Suis et es al

10 Octobre 1981,

and demand on sépulation de company

Cher DONGREL et BULLIER,

Place de la Bourse, 33: 1 h adilionia adiavuon

### chronique généraleur um

La date du 8 janvier pour les élections épatoriales est adoptée en principe par le gouvernement Cette décision sera tendue publique la secuaine prochaine and sausar mort de son mari. Mar la dochessa Chapines s'est pres acés ao châb au de S

Nous croyons savoir, dit l'Indépendant. que des propositions auraient de faites à MM. Brisson et de Freycinet pour former un cabinet de transilion, destine à porter devant les Chambres l'héritage du ministère Jules Petrysiuntov astalingab sel relois that en ecquiesçant à nan felle requêle, et el

On donne comme certain que le ministre des finances a envoyé la semaine dernière des instructions rélatives aux biens des congrégations religieuses à tous les agents de chosse de Chevriouse et a doilartsinimba nos son gendre, ont soutestu qu'ils ne pouveien

Toujours les victimes du suffrage univer-Chaulees, alors des sa reuve, étrangiles

On annonce à présent que M. Camillé Sée est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire, en remplacement de feu M. Dorand-Désormeauxus est landes locivors unafaism

On se souvient que M. Camille Sée avait obtenu un nombre si dérisoire de suffrages, le 21 août, qu'il avait renoncé à se présenter ua second tour.

L'honneur qu'on lui confère était tout indiqué.

M. Granet est battu à Arles. On le case à l'administration départementale et communale. M. Sée est battu à Saint-Denis. On le case au conseil d'Etat. Il y fera même partie de la section de législation, sans doute parce que les électeurs l'ont jugé indigne d'être lé-

Que pense le ministère? dira-i-on. ri pause des plaies, et volla tout.

Sur la demande du ministre des postes et et télégraphes, M. le procureur général a désigné M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, pour que ce magistrat ait à entendre les directeurs et les gérants du Triboulet et de la Lanterne, au sujet des violations de lettres que ces journaux ont reprochées à l'administration de M. Cochery animatanou ab madran casal

engageaut à se rivine dans le ploine de Kad D'après Paris, le personnage qui a fourni à Mh Rochefort tous les renseignements relatifs aux affaires tunisiennes serait un Anglais, M. Wyse, ancien officier, qui n'a jamais appartenu à la diplomatie in la manus

et de la suspension du travail, et qui, dit-on, ont mis lours temmes, et leurs colonis On télégraphie de Londres au Monde

a Le gouvernement est très-préoccupé de le tourque que prennent les affaires dans le Transvaal et le Zoulouland. On craint la nécessité d'une intervention à main armée dans ces deux parties de l'Afrique meridionale 1 page 1820 que a pa sou eux iroupes frendmises forequ'eller se pré-

### allevar at sop Au voleur ! and a will

La Lanterne félicité vivement l'administration de Beaune du e vigoureux coup de balai » qu'elle vient de donner.

Le coup de balai auquel la feuille communarde fait allusion est l'arrestation de deux Sœurs de charité qui quétaient pour les pauvres.

Non-seulement elles ont été arrêtées, mais on leur a pris le produit de leurs quêtes, ce qui amène la Lanterne triomphante à traiter les Sœurs de « voleuses ».

La logique de cette déduction nous échappe.

Car enfin voilà des Sœurs des pauvres qui élèvent et nourrissent des enfants indigents, soignent et entretiennent les vieillards et ces infirmes que les quentiniers et quentinières de Paris et de la province secourent volontiers... lorsqu'ils sont morts depuis

rigoureusement cette loi sur la mendicité à laquelle échappent quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent les vagabonds et malandrins.

De plus, on leur prend l'argent, les remèdes et les habits qui leur ont été librement donnés par la charité publique.

Et ce sont elles qui volent?

pression doit être appliquée à quelqu'un, c'est pluiôt à ces heros du balai dont la Lanterne chante les hauts faits.

La Lanterne imite ce voleur qui crioit « au voleur ! » pour dépister les agents.

di était urgant-da semedier à cet état de choses; et comme di fallait desucrant de troupes et que fon n'é pared abirgé no.

« M. Joffrin, délégué des socialistes francais au congrès de Coire, a donné les détails suivants sur la situation actuelle de la France relativement aux progrès du socia-

» Après la chute de la Commune, dif-il, le mouvement socialiste ne s'affirma que d'une manière très modeste, par la demande des chambres syndicales que que

» Peu à peu, cependant, des congrès se réunirent, dans lesquels le socialisme allait chaque fois se renforçant. C'est alors que furent fondés le Prolitaine et l'Egalité. L'amnistie amena de nouveaux éléments de combat, et les socialistes purent mettre en ligne aux dernières élections communales 65,000 partisans, puis, au renouvellement du Parlement, 406,000.

» Dans quelques années, il n'est pas douteux qu'un million de voix seront données à nos candidats, car le peuple reconnaît déjà que les radicaux socialistes sont les opportunistes de demain. Notre parti est maintenant une puissance contre laquelle bourgeois et anarchistes combattent en vain.

» Le congrès s'est terminé par une déclaration de sympathie pour les socialites russes, et une sommation aux peuples libres de protester contre la tyrannie moscovite.

» En somme, tout s'est mieux passé qu'on n'aurait pu l'espérer. Cette réunion,

pas été ce que désiraient les socialistes. Il y manquait la mise en scène préparée par Zurich, et les délégués étrangers n'y étaient qui y entrecours n'ent pas toujours eu à se louer de ses répondes

### APOSTOLAT CONTEMPORAIN. libuer aux Saxons ditand ils vennical rece

La libre-pensée, dont le principal souci devrait être de laisser les gens penser à leur guise sans se mêter de ce qui, d'après sa formule même, ne la regarde point, s'est néanmoins mis en tête de faire des prosélytes. Il y a à l'heure actuelle des gens qui, faute d'occupation plus sérieuse ou plus honnête, s'occupent à prêcher l'évangile selon Lepelletier. Seulement les procédés imaginés par les nouveaux apôtres différent quelque pou de ce qui avail été inventé jusqu'à ce jour. Autrefois, un missionnaire combleit de bienfaits les peuplades qu'il évangélisait aun de gagner les âmes à la foi par la charité et mettait tous ses soins à pratiquer la vertu fondamentale du chrétien. - C'est là le vieux jeu : M. Leo Taxil, diffamateur posthume de Pie IX et apôtre de la libre-pensée, à trouvé up moyen très simple de convertir les enfants à sa doctrine : C'est de les abandonner complétement afin que fixés par leur abandon sur le secours qu'ils ont à attendre du ciel, ils ne tardent pas à reconnaître qu'il n'y a ni ciel, si Dieu ni re-

Après tout, c'est plus logique que cela n'en a l'air. Le missionnaire chrétien enseigne la charité en pratiquant la charité. -En pratiquant sa vertu favorile, l'égoisme, la libre-pensée doit inculquer à ses jeunes adeptes les principes de l'égoisme.

M. Léo Taxil n'a cependant pas songé à tout. Si personne ne s'occupe de l'enfant abandonné par ses soins, l'enfant mourra de faim, et sera une perte sèche pour la libre-pensee. Si, au contraire, l'enfant est secouru et assisté, il s'avisera peut-être de croire à l'existence d'une providence à laquelle il devra ce secours et cette protec-

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# MAITRE LE TIANEC

PAR MILO MARTHE LACHESE

(Suite.)

- Combien vous devez avoir de chagrin! poursuivit la fille du président. Vous qui lui êtes si dévouée! Bonne Geneviève! si courageuse! si

Et, dans l'élan de son affectueuse pitié, Fran-Çoise prit la main de la servante, la serra, joignit sur alle ses doigts effilés. L'austère Geneviève se demandait si elle devait être touchée de tant de condescendance ou choquée de cette subite familiarité. Elle n'eut pas le temps de se prononcer.

- On assure dans la ville que M. Le Tianec est victime de la feillite d'une hanque, continuait Mu-Hardellier. C'est affreux, c'est affreux...

- Je l'ignore, dit Geneviève plus sèchemen encore que la première fois.

- C'est l'idée du public, mais ce n'est pas la mienne. Geneviève, votre mastre serait-il ruine, si... (elle se pencha encore vers la sersante) si, jamais, n'était venue à lui cette semme en deuil qui montrait un oiseau?

La main de Geneviève tressailfit dans celles de

Françoise comme si une étincelle électrique vensit de la toucher.

- Je sais tout! dit Françoise en laissant aller cette main dont le contact lui avait répendu.

- Mademoiselle! balbutia la servante épouvan-

- Je sais tout, your dis-je. Grand Dieu! il est donc vrai! Le père du général fut un criminel!

- Bonté divine! c'est vrai qu'elle sait tout! dit Geneviève tellement saisie qu'elle ne s'aperçut même pas de l'aveu renfermé dans son exclaina-

- Ah! continua Françoise, ne me cachez plus rien. Yous voyez bien que vous n'avez pas à m'apprendre...

- Comment cela se fait-il? murmurait Geneviève en tremblant. Je n'ai rien dit, n'est-ce pas? je n'ai rien dit...

- Non, non, vous ne m'avez pas instruite. Vous voyez bien qu'avant de venir à vous, je connaissais le secret de M. Le Tiance.

- Mais, enfin, ce n'est pas croyable!...

- Pourquoi? La Providence, elle aussi, peut avoir ses mystères. Ainsi, elle est vraie, cette histoire

- Hélas ! soupira Geneviève.

— On a trouvé des preuves ? - Je pense qu'oui.

Et, alors, il s'est immolé, il a pris sur lui le

poids du crime! Devant ceux qu'il aimait, comme un rempart il a jeté son bonheur !

- Eh! que vouliez-vous qu'il fit, le pauvre enfant? dit Geneviève qui, à bout de résistance, éclata tout à coup en pleurs! Pouvait-il laisser les orphelins de son parent... être traités d'enfants de voleur... et cette pauvre jeune dame ... déjà si malheureuse... Monsieur le baron en serait mort, tenez, mademoiselle... Ah! le bon Dieu aussi, un jour, souffrit pour les coupables... et l'innocent a fait comme lui. C'est vrai que, pour le panvre enfant, c'est bien dur... oui, c'est bien dur. Pour le gremilre foir, it le prose d'un

Les sanglots augmentèrent. Par respect pour la sainteté du lieu, elle essayait de les comprimer en collant sa main contre ses lèvres.

- Geneviève, dit Françoise dont le visage s'était aussi couvert de larmes, Geneviève, ne pleurez pas. Dieu est juste, votre maître sera récompensé.

- Oui, je.... tan il elle an comos

Elle ne put achever. Mais, entraînée par son émotion, ce fut elle qui, cette fois, serra la main que la jeune fille lui avait de nouveau tendue.

Françoise attendit qu'elle fût un peu calmée pour ajouter :

- Ne dites pas à M. Le Tianec que vous m'avez vue ce matin. Laissez-lui apprendre au Palais le retour de mon père. Personne, vous entendez bien, personne ne doit savoir que je vous ai parlé-

- Bien sûr, mademoiselle. Et, moi-même, je prie bien mademoiselle de garder le silence, car j'aurais lant de chagrin si le pauvre enfant trouvait quelque chese à me reprocher !

- Soyez tranquille, bonne Geneviève, dit Francoise. Nous nous reverrons. Adieu.

Elle se leva et sortit du banc où Genevière demeura, toute tremblante encore. Elle remonta la nef, s'enfonça dans un angle bien obscur; alors, elle songea, elle pria..... Il s'écoula un long temps avant qu'elle pût se résoudre à reprendre le chemin de son hôtel affernation de se seine sell de

- Eh bien! Françoise, pour te remettre du voyage, as-tu passé une benne nuit?

I as remaied, trappe do nouveau sur rou buren as t

- Une nuit excellente et une matinée meilleure encore, cher père. Je voudrais vous parler.

- Oui, mon enfant. Est-ce qu'il s'agit de cette fable? - good an adder goll ago a light ub store

- Mon père, allons causer dans votre cabinet. Là, notre entretien sera mieux respecté.

Françoise predd M. Hardellier par la main et l'entraîne conque aille author par jour ado, jour

- Que tu es émue! dit le président.

- Venez, venez, mon père.

Ils s'asseient tous les deux, et la récit commence. Le président devient pourpre. Sa main frappe le bois de son bureau.

- C'est vrai, c'est vrai, dis-tu ! quelle horreur !

Et que dites-vous de cette propagande qui consiste à acheter aux parents pauvres des cadavres d'enfants de six mois, qui sont réputés morts dans les bras de la libre-pensée et que l'on jette dans un trou civil avec force harangues et félicitations pour la virilité des convictions qui ont présidé à la direction de leur courte existence?

Et l'apostolat imaginé par M. le maire du Pecq qui distribue deux prix à un citoyen et une citoyenne de douze ans pour les récompenser de n'avoir pas feit less première communion?

Je ne veux pas discuter une thèse, mais simplement signaler des procédés dont l'originalité semble plus faite pour défrayer les colonnes d'une chronique, que pour mériter les honneurs d'une argumentation philosophique.

Le plus répandu dans les procédés actuels de conversion à l'athéisme, est l'achat à prix d'argent de consciences qui ne valent pas ce qu'on les paie.

Ce procédé, qui doit à notre siècle d'être érigé en système, avait été employé de temps en temps, involontairement, parfois, par les religions d'antan, et si les dibres penseurs consultaient l'histoire, ils verraient que ceux qui y ont recours n'ont pas toujours eu à se louer de ses résultats.

Tout le monde connaît l'aventure des chemises blanches que Charlemagne faisait distribuer aux Saxons quand ils venaient recevoir le bapteine, et du vieux Sazon qui déclara, un beau jour, que la tunique de lin dont il avait été gratifié n'était ni aussi blanche ni aussi fine que toutes celles qu'il avait recues précédemment, et que, si cela continuait, il renoncerait à l'industrie des convetsions, sulquin estimate auto nor squoto

J'ai habité pendant plusieurs années une ville que je me garderai bien de nommer : il y avait la un haut fonctionnaire, protestant convaince, qui payait, à raison de 25 fr. l'une, les conversions à la religion de Calvin Quand un ivrogne s'était une fois fait protesisht, on le reconvertissait au catholicisme pour cent sous, et on notifiait cette victoire facile à l'apôtre de la religion réformée, en lur déclarant que, s'il revenait à la charge, on lui laisserait définitivement pour comple la brebis galeuse. - Ai-je besoin d'ajouter que les catholiques qui payaient la seconde conversion n'avaient d'autre but que de convaincre leur trop confiant adversaire du sentiment qui inspirait ses néophytes? .ieis in a y'n li'up entlangos

Le plaisant de l'affaire, c'est que le haut fonctionnaire protestant fut remplace par un israelite non moins convaincu, non moins militant que son prédécesseur. L'israélite voulut à son tour opérer des conversions. mais comme dans la religion juive les cerémonies du.... hapteme ne sont point exemptes de quelque désagrément, ce haut fonctionnaire eut beau élever les prix, il ne trouva plus d'amateurs.

las Justine I enjurance us LAZARILLE. ru et ceriste, il savisora peut-être de

### ALGERIE et TUNISIE.

L'émotion causée par la massacre d'Oued-Zargua activera, nous voulons le croire, les mesures de répression qui sont énergiquement demandées par l'opinion publique.

Le correspondant du Telegraphe expose ainsi les causes de ce malheur. Il est révoltant d'apprendre que des dissensions budgétaires ont rendu possible ces faits monstrueux:

« Il fallut songer à occuper les gares les plus menacees. La Compagnie Bone-Guelma demandait des troupes un peu partout ; l'autorité militaire s'empressait d'en mettre à sa disposition.

Ce fut à ce moment que surgit une première difficulté.

La Compagnie Bone Guelma exigeait pour le transport de ces troupes des réquisitions remboursables; l'autorité militaire, s'appuyant sur ce que les soldats étaient surtout envoyés pour protéger les employés et les intérêts de cette Compagnie, voulait que ces transports fussent gratuits.

De là le conflit qui se termina par la nonoccupation de certains points sérieusement menaces. Des troupes cependant avaient été envoyées à Tebourka, Bordj-Toum, Medjez-el-Bab, Oued Zargua; les gares de Souk-el-Arba et Ghardimaou étaient également occupées.

Cependant les Arabes, grâce à notre inaction persistante, devinrent de plus en plus menacants. Survint bientor l'affaire de Zagnouan, l'aquedoc fut rompu, et pendant plusieurs jours Tunis resta sans eau.

Il était urgent de remédier à cet état de choses; et comme il fallait beaucoup de troupes et que l'on n'en avait que peu sous la main, on s'empressa de retirer les garnisons de Tebourka, Bordj Toum, Medjez el-Bab et Qued-Zargua, laissant à Ali-Bey le soin de garder aves son armée ce passage sérieusement menacé.

Des dépêches alarmantes parvenaient depuis une quinzaine de jours à la direction de la Compagnie Bone Guelma. Elles étaient beaucoup plus pressantes depuis que l'on savait Ali-Bey aux prises avec les insurgés; les dernières dépêches datées de jeudi soir annonçaient même ce qui devait se pro-» duire le lendemain.

Eh bien qu'a-t-on fait? Rien. Aucune mesure n'a été prise, pas un soldat n'a été demandé pour protéger ceux dont la vie était si sérieusement menacée, et il en est résulté cette catastrophe monstrueuse dont je vous ai télégraphie tous les détails.

Des troupes ont été alors envoyées sur les lieux; naturellement « les Arabes ne les ont » pas attendues ».

Mais, de même qu'ils avaient annoncé depuis longtemps leur coup de main sur Oued-Zargua, « de même ils annoncent une s attaque semblable sur Souk-el-Arba et » Souk el-Khemis ».

La compagnie Bone-Guelma et l'autorité militeire finiront-elles par s'entendre? Il faut le désirer, il serait trop honteux de voir se reproduire un pareil fait qui, comme celui

de Oued-Zargua, ne serait motivé que par une question d'argent.

Quelques milliers de francs de plus ou moins ne se verront pas au milieu des millions qui sont chaque jour engloutis ici.

L'expédition de Kérouan commence à être sérieusement compremise. Il y a beaucoup à faire du côté du Nord où les Arabes se réunissent pour nous attaquer partielle-

La population tunisienne est affolée depuis que la nouvelle de la catastrophe de Oued Zargua est parvenue ici. »

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Logerot:

» Hier, à deux heures de l'après-midi, le camp de Testour a été attaqué, les insurgés ont été repoussés vigoureusement avec des pertes qu'on estime à trente hommes hors de combat et un nombre plus considérable de chevaux. Nous avons eu un blessé, un conlusionné et un cheval blessé.

» Les troupes d'Ali-Bey sont sorties et ont appuyé l'effensive prise par nos trouor felagraphes". At Te procure of Tedes. Teed of the design of the police of the polic pes. »

en suo finni katinivillai Tunis, 7 octobre. D'après les renseignements envoyés par les caids, Ali-Ben-Khalifa aurait adressé des lettres à toutes les tribus insurgées, et leur promettant que des secours allaient leur arriver de Constantinople, et en les engageant à se réunir dans la plaine de Kai-D'après Paris, le personnare qui a asuon

On ne sait quel peut être l'effet de ces excitations sur les tribus nomades qui, accoulumées à des troubles continuels, s'arangent plus facilement de l'état de guerre et de la suspension du travail, et qui, diton, ont mis leurs femmes, et leurs enfants en sûreté dans le Sahara; mais tout autre sont les dispositions des habitants pacisiques et laborieux de la ville même de

Ceux-ci se montrent très-effrayés et protestent de leur soumission au Bey et de leur intention de n'opposer aucune résistance aux troupes françaises lorsqu'elles se présenteront.

Il y a donc lieu de croire que la révolte ne prend pas, sur ce point, tout le développement qu'on lui attribue, et que suivant toute probabilité, les colonnes françaises rencontreront sur leur parcours de nombreuses sympathies dans la population sédentaire, ainsi que cela s'est déjà vu à Sfax; elles n'en auront que plus de force pour disperser les bandes rebelles, qui seront de plus en plus isolées.

Tunis, 7 octobre, soir.

Le camp d'Ali-Bey a repousse deux attaques dirigées contre lui par les insurgés et a poursuivi ces derniers jusqu'à une grande distance. La dépêche d'Ali-Bey exprime sa satisfaction pour le concours qu'il a trouvé dans les officiers français contre l'ennemi commun, et le commandant français constate, de son côté, que les troupes tunisiennes, encadrées par les troupes trançaises, se

Le Daily Telegraph public une dépense annonçant qu'un grand nombre d'insurgé annonçan quan sinsure d'insure tunisiens en armes franchissent la fronte

# Occupation de Tehourka.

Tunis, 4 octobres (Arrivée le 8.) Le général Logerot a envoyé une compagnie d'infanterie pour occuper Tebourka. Les soldats sont partis hier soir, à huit hen.

D'après une dépêche adressée de Tunis au Telegraphe, les Arabes auraient commis de Douvelles atrocités à la gare d'Oued-Meliz.

# Tribunaux.

La tombe du duc de Chaulnes est à peine fermée, et voici qu'un douloureux dissenti. ment met en présence sa veuve et sa mère, M<sup>me</sup> la duchesse de Chevrense. Il est péni. ble, mais nécessaire, de rappeler que, cel été, le duc avait introduit contre la duchesse une demande en séparation de corps. Il pa. rait qu'en mourant M. de Chaulnes a for. mellement écarté sa femme du droit légalde garde de ses enfants, âges, l'un de cinq ans, l'autre de trois. Il a exprimé le désir su. prème que tous deux fussent éleves au cha. teau de Sablé, chez M - la duchesse de Che. vreuse, leur aïeule. Or, au lendemain de la mort de son mari, Mme la duchesse de Chaulnes s'est présentée au château de Sa. blé, accompagnée d'un commissaire de po. lice, et escortée d'un huissier, pour demander à Mar la duchesse de Chevreuse la remise de ses enfants.

Mª de Chevreuse a répondu qu'ellecroi. rait violer les dernières volontés de son fils en acquiesçant à une telle requête, et elle s'est retranchée dans un refus formel, Une assignation en référé devant le président du tribunal de La Fleche a été lancée alors pur Mine la duchesse de Chaulnes el par son frère, le prince Borys-Galitzin. Mª la de chesse de Chevreuse et M. le duc de Sabran, son gendre, ont soutenu qu'ils ne pouvaient désobéir aux dernières volontés du duc de Chaulnes, alors que sa veuve, étrangère, peut passer la frontière avec ses enfants ets soustraire aux lois françaises

Le président du tribunal de La Flèche maintenu provisoirement les enfants seus la garde de la duchesse de Chevreuse jusqu'i ce que des tribunaux , qui dranchemalde question, sient définitivement statué.

### UNE INSTITUTRICE LATOUR.

Une des institutrices chères au cœur du grand maître de l'Université vient de comparaître devant la cour d'assises de la Meuse, sous l'inculpation d'infanticide. Voici, d'après d'après l'acte d'accusation, les faits qui lui sont reprochés :

4 Depuis l'année 1859, l'accusée dirigeal la salle d'asile de la commune de Chanllon-

quel malheur! Oh! si j'avais pu croire, no fût-ce qu'un instant, à cette bistoire lamentable, l'aurais franchi toutes les distances.

cera ce secours et cette grolec

- Je le sais, mon père. Bt, je le vois, reprit-elle amèrement, de notre devouement Miguelle n'a pas doute davantage.

- Oh! mon vieil amil s'écrie avec douleur le magistrate nate no mand no butes i

- Hest sauve. Ressurez-vous.

Et le nom de Corentin vient se méler aux confidences and the sumble live there will be properly

- Ah! cela, je le crois. Et sans peine!

M. Hardellier se lève. Il marche, tant il est agité. Il se rassied, frappe de nouveau sur son bureau.

- Voila un homme ! dit-il.

- Un chrétien! répond la jeune fille.

- Eh bien! c'est affreux! s'écrie le président. Il nous faut maintenant mettre un sceau sur nos levres, quand nous devrions crier aux quatre vents du ciel : « Que l'on sache de quoi ce jeune homme est capable! Non, non, fatalité! Si j'exalte l'un, je deshonore l'autre. Pourtant, demeurer muet comme une tombe, quand, autour de moi, chaque jour, par tous, mille suppositions...

- Mon pere , interrompit Françoise, calmezyous. Il est bien certain que jamais un mot ne pourra sortir de vos lèvres. Mais, si vous le voulez, pour dédommager M. Le Tianec, pour l'exalter, comme vous dites, il vous reste un autre moyen.

- A moi! dit le président. Et lequel?

Françoise se jeta dans les bras de son père et lui parla tout bas. Ils étaient seuls, pourtant. D'où venait donc cet exces de réserve?

Le président la repoussa brusquement.

- Y songes-tu, mon enfant?...

- Oui, j'y songe, mon père.

M. Hardellier marcha de nouveau. Son agitation avait redouble.

- Ma file, dit-il en s'arrêtant tout à coup devant elle, comprends-tu bien ce que vaut une telle parole?

- Son poids, vous le savez, m'a effrayée jusqu'à ce jour. Pour la première sois, je la prononcerais

Il se rassit. I she sayagen in the pull of what has

- Prends garde, Françoise, de ceder à un entrainement trop rapide d'admiration.

- Ce sentiment ne peut chanceler. Il a une base inébranlable.

- Ecoute, ma fille, Il faut que tu saches la vérité, toute la vérité. Tu es belle. Tu possèdes plus que la beauté, tu possèdes le charme. Dans toute la société, tu règnes, absolument.

- De vous, mon père, je veux bien tout croire.

- Un jour, bientôt peut-être, hélas! tu auras trois cent mille francs de rente.

- Je le sais. Lange de la compat de su opene

- Tu peux choisir entre toutes les alliances,

toutes les fortunes, toutes les positions.

- Je le sais encore. Mais si, à de tels avantages, pour vous et pour moi, je présère le bonheur?...

- Alors, Françoise, tu... l'aimes?

- Je sens que je serais heureuse pres de lui. Nous ferions ensemble le bien sur la terre, nous marcherions ensemble dans le chemia du ciel.

Le président se croisa les bras.

- Une dernière parole, mon enfant. Secrètement, sans que, jamais, il nous soupçonne de cette initiative, nous pourrions faire revenir vers lui cette fortune dont il s'est dépouillé.

- Je l'ai déjà pensé, mon père. Mais, à celui qui sail si bien se dévouer, croyez-vous que, pour sa récompense, il suffise de retrouver un peu d'or?

li la regarda encore et, tout à coup, l'attirant sur sa poitrine :

- Oh! mon ange! s'écria-t-il, c'est mon ambition pour toi, c'est mon orgueil paternel qui réclame. Car, dans mon cœur, je te comprends, je t'approuve!....

Il se retourns vers son bureau, et ecrivit :

Mon cher Corentin, Dès que vous aurez reçu ces quelques lignes, venez me trouver. J'ai à vous parler d'une chose

» Tout à vous. HARDELLIER. » Il plia ce billet et, le présentant à Françoise:

- Vois, dit-il, je ne date pas. Réfléchis donc tant que tu le voudras, ma fille... Que souhaité-je dans ce monde, sinon ton bonheur? Ce mot the sume tous mes rêxes. Si to crains d'avoir eté trep prompte dans ton désir, jette ce billet au seu. Si lu persistes dans ton choix, envoie-le à son adresse. Dans les deux cas, ma bien-aimée, que la bénédiction de ton père repose sur loi!

Françoise s'enlaça de nouveau a son cou; puis

- Mais, lui, voudra-t-il? reprit-elle. Il ne vensit presque plus chez nous.

Son père ne put s'empêcher de sourire. - Je ne pense pas qu'il hésite, repondit-il.

Un long baiser termina l'entretien. (A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pai traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée réservée.

Théâtre de Saumur. Direction de M. J. ROUBAUN.

LUNDI 10 octobre 1881,

LA FAVORITE Grand opera en 4 actes, paroles d'Alphonse Reyer et Gustave Vaëz, musique de Donizerri. Mil. Marie Mora, forte chanteuse. eugagée pour

cel ouvrage, remplira le rôle de Léonor. Distribution : Alphonse XII, M. Yiro: Persent M. Leroy; Balthazar, M. Lamarche; Dea Gaserd.
M. Démon; Léonor, Mile Mora; Inès, Mile Guéria. Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 b. 1/4.

ous-les-Côtes. Sa conduite laissait à désirer sous le rapport des mœurs quand, en 1864, elle épousa le nommé Sébastien Loi-

paresseux et ivrogne, cet individu fut condamné, le 17 novembre 1880, par la condition d'assises de Meurthe-et-Moselle, à deux années d'emprisonnement pour complicité de vols qualifiés. L'opinion publique soupconna la femme Loison d'avoir sciemment conne le produit des soustractions fraudujeuses reprochées à son mari.

, Peu de temps après l'arrestation de ce dernier, l'accusée entretint avec un de ses voisins des relations coupables. Après avoir songneusement dissimulé son élat, la femme Loison resolut, au moment du terme, de faire disparaître son enfant en lui donnant

la mort.

Benti.

mère,

e, cet

gal de

808

M 8n.

ch4.

Cho.

de la

e Sa.

po-

Dan-

a re-

n fils

Une

nt du

son

ran,

aieni

ic de

, Le 6 join 1881, en effet, elle sentit les douleurs de l'enfantement, se retire dans son grenier où elle mit au monde une fille née riable et bien constituée. Aussilôt elle fouffa l'enfant en lui serrant le cou, puis en l'enveloppant dans une botte de paille. Surprise par son fils Leon, âgé de quinze ans. qui manifestait son indignation et sa douleur, elle use de son autorité pour le contraindre non seulement à se taire, mais à l'assister même dans la perpetration de son crime. Elle parvint en effet à lui faire emporter le cadavre, que le jeune Léon alla ieler dans un trou profond an milieu des

, Mais la sage femme à laquelle l'accusée dut recourir des le lendemain constata les traces d'un accouchement à terme, et, malgré les supplications de la femme Loison, elle fit à la justice les révélations que lui commandail sa conscience. A près avoir cherché à nier son crime, l'accusée se vit réduite, par les résultats de l'information, à entrer dans la voie de complets aveux.

. Le siège du ministère public était oc-

cupé par M. Castillard, substitut.

L'institutrice était défendue par M. Vicq. avoué.

» Après un verdict affirmatif, mitigé par l'admission de circonstances atténuantes, la cour a condamné l'accusée à cinq ans de trayaux forces. » petaerib Halvuan mean

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 octobre. Les dispositions de notre marché sont meilleures; rentes et valeurs sont très-recherchées, les cours se relevent promptement, le 5 0/0 à 116.42 et le 3 0/0 à 84.50. L'Espagne extérieure varie de 26 1/8 à 26 7/8.

Bonnes demandes sur le Crédit foncier à 1,735. La Foncière de France et d'Algérie se traite aux

L'obligation des Messageries fluviales a des de-

L'action Maletra voit des ordres d'achats nombreux qui tendent à provoquer un enlevement des

Le Crédit général français se tient à 835, et la Banque transatiantique à 675.

La Banque nationale atteint les cours de 685 et 690; la Compagnie franco-algérienne cote 535. L'action Alais au Rhône a été très-ferme à 505, l'obligation s'est échangée à 314.75. Bon courant d'affaires sur la Banque de Prêts aux environs de 630. L'Hypothèque foncière reçoit des demandes tions de 500 fr. rapportant 5 0/0.

La Caisse Vivienne a déjà des souscriptions très-nombreuses d'obligations de la Compagnie des

Aleliers et chantiers du Rhône.

On est resté à 665 en clôture sur la Société générale de Laiterie. La Société française financière franchit le cours

Nord, 2,110; Offeans, 1,355.

# Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier, le train express de 3 heures du matin est arrivé avec deux heures de relard.

Ce retard est do à un accident qui aurait pu avoir des suites épouvantables, et s'est produit à 10 kilomètres des Aubrays. Un wagon de bagages rempli de paniers vides a pris feu. On ne s'est aperçu de l'incendie que lorsque le wagon a été complétement

Un voyageur, M. Desloges, voyant le danger, s'est dévoué, et, se glissant sur les marchepieds, a suivi le train jusqu'au wagon-Poste. Là, il a pu faire sonner le timbre d'alarme et faire arrêter le train. Sans le coura-Seux dévouement de M. Desloges, le train entier prenait feu, attendu que le wagon enflamme occupait le milieu du train.

### Lettre de Doué.

Monsieur le Directeur,

Puisque vous voulez bien me prêter votre estimable journal pour parler de l'intèressant M. G. Puységur, j'aborde aussilôt son factum du 2 octobre.

Son debut jovial est le dépit d'un homme démasqué. Qui n'a rencontré dans quelque voyage un de ces hommes qui parlent bien haut contre les prêtres (quand ils sont en nombre), et qui, interrogés par les prêtres insultés, répondent piteusement: « Monsieur, ce n'est pas moi, - monsieur ce n'est pas de yous que nous parlons »? C'est une histoire de tous les jours. En bien, ces mêmes insulteurs, entendez-les quelques minutes après, alors qu'ils seront surs de n'être entendus que par des frères et amis . « Ah l je leur en » ai donné à ces curés! Ils pensaient me » faire peur; mais, bast, je leur ai dit tout » ce que je pensais. » Peu convaincu de ce qu'il dil, brave par derrière, et dans un petit public choisi, tel nous apparaît M. G. Puységur avec sa volée de bois vert, son médecin et son robuste tempérament.

Aussi bien, qu'aurait-il répondu?

Tout ce qu'on lui a dit est vrai, il le reconnaît dans un langage qu'il persiste à donner comme spirituel. Tenons-nous en donc d'abord à ce premier point, que M. G. Puységur est un homme discourtois, nouveau venu, essayant d'ameuter les citoyens les uns contre les autres, blackboulé et blackboulable.

Quand lui-même en convient, qui pourrait en douter?

tionlours.

Mais poursuivons:

« Oui, j'ai dit qu'il y avait un traité » léonien en faveur de l'évêque, onéreux » pour les deniers de la commune, préjudi-

» ciable aux intérêts les plus sacrés, et ridia cale par les résultats obtenus. » Cher monsieur G. Puysegur, que vous

connaissez bien votre public, et que vous savez bien que, pour un charlatan (où un républicain, c'est tout un), le meilleur moyen d'attraper les gens, c'est de leur dire des mots qu'ils ne comprennent point ou qui ne signifient rien du tout.

Vous vous étes donc dit; « Il faut une forte épithète pour caractériser le contrat. cherchons. » Et, dans le tréson de votre mémoire, vous avez trouvé léonien. Le mot remplit la bouche et sonne à l'oreille.

Nous autres, pauvre peuple, qui ne connaissons point ces grands mots-là, nous avons ouvert nos dictionnaires, et nous y avons appris trois choses: la première, que l'on dit en français contrat léonin et nos pas léonien; la seconde, qu'un contrat léonin est un contrat dans lequel une des parties s'est fait la part du lion; par exemple, quand elle s'est mise à l'abri de toute perte en stipulant une part dans les bénéfices, ou quand les chances de perte ne sont pas en rapport direct avec les chances de bénéfice; la troisième, que la loi condamne ce genre de contrat comme nul. (Code Nap., art. 1855.)

Et nous avons conclu de ces frois points. que vous débutez fort mal dans votre diatribe contre le traité de 1874.

D'abord, quand on se mêle de relever les taules de français des autres, il serait du moins convenable de ne pas employer dans ses discours des mots trop étrangers à la

Secondement, quand on accuse quelqu'un d'avoir dans un traité fait en faveur d'un tiers is part du lion, il faut pouvoir prouver cequ'on avance. Or, comment prouverez-vous que, après le contrat que vous leviez au public, on ne sait de quel droit, Monseigneur a été mis à l'abri de toute perte, alors qu'on a stipulé pour lui une part dans les bénéfices, ou qu'on n'a pas mis pour lui les chances de perte en rapport direct avec les chances de bénéfice? Pour le faire, il faudrait: 1º établir que Monseigneur recoit. d'après le contrat ; 2º ce qu'il dépense pour remplir les conditions du contrat. La soustraction ferait connaître le bénéfice.

Or, excellent Monsieur G. Puységur, ne vous en déplaise, vous ne persuadèrez iamais à un homme sérieux que depuis votre arrivée récente à Doué vous avez eu assez de perspicacité pour découvrir et discuter les comptes d'une maison ecclésiastique dans laquelle vous n'avez, que je sache, jamais mis les pieds. A moins que, dans vos voyages sur mer, vous n'ayez appris une autre manière de calculer, je ne vois vraiment pas comment vous pouvez faire une soustraction en n'ayant qu'un nombre à votre disposition. Etre républicain, même charlatan, ne suffit pas pour cela.

En troisième lieu, vous me permettrez de vous dire que vous êles peu respectueux pour vos nouveaux concito yens et même pour vos amis. Parmi ceux-ci, il y en a qui sont à Doué depuis 1874; qui savent, comme vous, qu'un contrat léonin est nul de plein droit d'après l'article 1855 du Code civil; qui connaissent aussi bien et mieux que vous peut-être le contrat de 1874; et vous les supposez assez ignorants pour n'avoir pas découvert avant vous que le fraité de 1874 était nul de plein droit ! Vous voulez faire croire à la ville de Doué que, parce que vous avez été commissaire de marine, vous avez en seul assez d'esprit pour trouver que le contrat de 1874 était un traité léonin le comme de la comme de l

illiques, elle convient mieux que il de c Et si vous ne leur supposez pas cette ignorance, est-ce que par hasard vous croiriez que leur silence vient de ce qu'ils n'ent pas autant que vous l'amour secré de la patrie? Ah! je le sais, la fibre patriotique doit fortement vibrer dans une poitrine qu'abrite la croix d'honneur ; mais, de grâce, epargnez vos amis, et ne leur faites pas trop sentir votre supériorité, même en patriotisme. On MILLION, coupuls-

A suivre. in massing a Bores in

On annonce le mariage de Mil. Alice Grévy, fille de M. le Président de la République, avec M. Daniel Wilson, député d'Indre-et-Loire et sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances. Les bans ont été affiches hier à la mairie du huitième arrondis-

Le mariage aura lieu le 22 octobre.

### Le suffrage plus qu'universel AU THEATRE D'ANGERS.

On adresse les lignes suivantes à l'Union de l'Ouest

« Le lendemain de la première représentation donnée par notre nouvelle troupe de theatre, te Journal de Maine-et-Loire faisait conneitre une innovation tout américaine, introduite récemment dans les votes émis sur les acteurs débutants. Autrefois certains speciateurs désignés pouvaient seuls exercer ce droit. Depuis, un amendement démophile, introduit dans un certain article 45, admet chaque spectateur present homme ou femme, en a-t-on conclu), à donner son vote à chacune des trois représentations que le debutant doit subir.

D Le même jour, l'Union de l'Ouest a parlé de cet arrêté, suivant elle « aussi inattendu que bizarre », et indiqué la forme trop peu soleunelle dans laquelle, dès le premier jour, cette opération avait eu lieu.

» La critique doit-elle s'arrêter là? — Il semble que la question doit être placée plus haut, et qu'en principe, cette manière de fixer le sort des artistes doit être complétement écarlée. On ne peut expliquer un tel usage, surtout ainsi étendu, que par la manie, entretenue à dessein par une certaine coterie, de faire considérer l'égalité des droits comme produisant l'égalité des connaissances, ce qui revient à dire qu'en fait d'art, le voix d'un balayeur de rues vaut celle d'un professeur émérite.

» — On emploie ce procédé dans d'autres villes ! dira-t-on. Cela n'en est, saus doute, pas mieux. Mais, dans beaucoup d'autres, il n'en est peut-être pas ainsi. A Paris, par exemple, dans les théâtres les plus renommés, a-t-on jamais eu l'idée d'interroger ainsi le premier venu? Le directeur de chacun d'eux s'en garderait bien. Soit qu'il décide tout seul, soit qu'il s'entoure de quelques avis éclairés, il consulte, non cette olla podrida de votes sans aucune garantie, mais les épreuves déjà subies devant des personnes compétentes et, surtout, l'effet produit sur le public assemblé. Il est, on le conçoit, assez fortement intéressé à ne pas engager des sujets qui nuiraient à ses représentations. Son autorité, d'ailleurs, n'est pas exempte de tout contrôle. En échange de la subvention qui, presque partout, lui est fournie par la ville, le Maire, s'éclairant lui-même comme il s'entend, a le droit d'interveuir et de remédier à l'ignorance ou à la persistance injuste d'un directeur mal ins-

Est-ce raisonnable en politique? Nous n'aborderons pas cette question si controversée. Mais, ici, on ne peut vraiment que s'étonner. Comment! Voilà un chanteur qui a longtemps étudié, longtemps travaillé, guidé souvent par les conseils de maîtres

distingués; et, pour juger son talent, pour décider s'il sera accepté ou s'il devra courir on ne sait où pour trouver un autre engagement, on consultera une personne ne sachant rien en musique! On n'oserait commettre une delle absurdité s'il s'agissait d'apprécier, d'admettre, ou non, dans l'orchestre, un instrumentiste. Mais, le chant, paraît-il à quelques ignorants, se juge facilement! On ne répond pas à une telle assertion. Le chant demande, au contraire, des qualités nombreuses auxquelles maintes gens ne songent plus guère quand se présente une voix belle mais inhabile : de là, prime pour le mauvais goût et danger continuel pour les morceaux d'ensemble.

 Sous un dernier rapport on peut, sans un véritable manquement envers les artistes. les soumettre à ces décisions de hasard, et plus d'un parmi eux pourrait refuser d'accepter cette dersisonnable condition.

» Il est donc à souhaiter que l'on supprime à jamais ces bolles où spectaleurs et spectatrices viennent une fois deux fois, trois fois, et loujours sans contrôle, jeter plus ou moins tumultueusement leurs bullefins si peu dignes de déterminer un équitable scruting E. L.

### NANTES.

On til dans l'Espérance du Peuple :

« Le bruit du départ de M. Herbette prend de la consistance. On croit qu'il sera compris dans le prochain mouvement préfectoral. Sera t-il appelé à des fonctions plus élevées ou sera-t-il mis en disponibilité? Ce sont là des questions indiscrètes que nous ne pouvons resoudre.

» L'exécution des décrets en notre ville et la part brillante qu'il a prise à la campagne contre les Capucins ne peuvent manquer de lui valoir d'honorables chevrons.

» Le Phare de la Loire nous semble faire des vœux pour qu'un prompt avancement

l'éloigne de notre ville.

» Pour nous, nous nous taisons: les proconsuls de la République nous sont indifférents, quels qu'ils puissent être. Plus ils desservent la République, plus nous les aimons, et M. Herbette est de ce nombre.

Nous lisons dans le Phare de la Loire

M. le préset Herbette est en villégiature. depuis quelque temps déjà, sur les bords du Danube ou du Pô, dit-on.

» On n'sait quand il reviendra.

» M. Laty, secrétaire-général de la préfecture, est également absent pour une durée non moins indéterminée.

» En fait de sympathique, il ne reste plus à la préfecture que l'unique, que l'inévitable M. Lutaud,

Moi, moi seul et c'est assez

» Nous trouvous même que c'est trop. » C'est égal, pour un département bieu administré, la Loire-Inférieure peut se vanter d'être bien administrée ! »

Voilà de quelle façon une feuille républicaine s'exprime sur un préfet républicain. Et on viendra dire, après cela, que les journaux réactionnaires seuls font la guerre aux hommes du jour!

### Médecine 1887 a.

1. Maux de gorge, Extinction de voix, Inflamma-tion de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure. - Faire usage des ASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). - La boîte : 2 fr. 50.

II. Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de vile ou de salive, etc. -Faire usage des Pastilles et des Poudres DE Pa-TERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. - Pastitles, 2 fr. 50; Poudres, 5 fr.

III. Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses. — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, antinerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'age, la maladie ou les excès; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille : 4 fr.

IV. DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET. Elixir dentifrice de Dethan : le flacon . . . 2 fr. Poudre dentifrice de Dethan : la botte . . 2 fr. Opiat dentifrice de Dethan : la boîte ... 2 fr. Dépôt chez Adr. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de France et de l'Etranger.

LES CHEMITEIS ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

P. GODET, propriétaire-gérant.



ohani demende, au contraire, des On mabuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. AL SE SHOULD SEEM LA ROCHEFOUGAULT.

### SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENTANTS.

rendue sans medecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite

# REVALESCIERE

in ametrice Da BARRY, decolondres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires,

flatus, sigreurs, acidités, pituites, phiegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, newose, daivres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toote odeur fiévreuse en se levant. Le De Routh, Medecin en chef-de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indis-pensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revadescière est la nouvillure par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques eu rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue, 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc. Cure Nº 98,714 : Depuis des années, je sonffrais

de manque d'appétit , mauvaise digestion , affec-tions du cœur, des reins et de la vessie , irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont dis-

paru sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. L'éon PEYCLET, instituteur à Eynanças (Haute-Vienne).

Nº 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs noc-

Cure Nº 99,625. - Avignon. La Revalescière du Barry m'a guerie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à oe plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me deshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insumnies horribles. - Borrer, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Gure Nº 100,180. - Ma petite Marie, chetive, frèle et délicate dès sa naissance, ue prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraiche, rose et magnifique de Sante. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre feis plus nourrissante que le viande, elle économise encore 50 fois son prix en mêdecines Europoîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kit., 36 fr., 12 kil., 70 fr. — Aussi « La Revalesciere Cho-colatée », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appetit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. - Bis-CUITS ANTI-DIABETIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. Envor contre le poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. Il Besson, successeur de Texuer; J. Russi de Limoges, et parious Russi BESSON, SUCCESSEUR DE LEXIER; J. RUSSE cier, quai de Limoges, et partout chez pharmaciens et épiciers. Du Bahry et chez

CHEMINS DE FER DE ERTAT

Lignes de Poitiers Saumur, Montreuf.

DEPARTS	WE READ WAY	WOllies and	101 255 Mg
DE SAUMUR	A POIT	ABBIVED	1169
6 h. — matin.	10 h. 31	IERS	vitin.
91841103561 - Taje	nor blum	matin.	ANG RAS
1 17 soir.	10 700 39	soir.	h. Whatle
7 50 -	1 6 55	1039	3 1000 101
	11 48	9	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i
BUDDARTS	felle on.		to tolk
DE POITIERS	A MONTH	ABRIVER	5 3
65 h 50 matin.		matin.	SACRET
120 15 soir.	5 17	soir.	b. seimur
me sin 5 am al	10 47	118 6	36 Soir.

Il y a , en outre , un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h 10 main , errivant à Saumura 7 h 43.

Dix-

sépa

que!

jour

créd

Pari

Gres

mies

SOUS

sion

laine

cuili

gner

fram

1 de

med

cont

pars

L'OG

enfe

Près

du ,

retra

suip

des

leng

guer

dan

la se

g.64

anr :

son.

TAIL

Jalli

DO

Etude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché Noir,

### Demande en séparation de biens.

Par exploit de Defoy, huissier à Doue la Fontaine, en date du six octobre mil huit cent quatre-vingt-un,

enregistré . La dame Rose Jounault, épouse du sieur Théophile Marchand, interdit de l'administration de sa personne et de ses biens par jugement du Tribunal civil de Saumur en date du vingt-cinq sout dernier, enregistré, ladite dame propriétaire à Albœut, commune de Forges, a forme contre le sieur Creton, propriétaire à Tigne, tuteur de son mari interdit, sa demande en séparation de biens, et M. Vincent LB RAY. avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant, rue du Marche Noir nº 12, a été constitue pour la demanderesse sur ladite assignation.
Pour extrait certifié conforme par

moi, avoué sousigné.

A Saumur, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-un. V. LE RAY.

trock dollar sur les bord

### ALOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

Propriété

### GRANGE - COURONNE

A dix minutes de la gare d'Orléans,

Comprenant maison de maître pavillon et servitudes, bosquet, grand jardin d'agrement et de produit. S'adresser à M. Menouas, notaire ou a M. LOBBAIN-HUBLOT.

Etude de Me LE BLAYE, notaire dug a Saumur.

SUR LICITATION.

L'an 1881, le dimanche 16 octobre, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M° Le Blaye, notaire à Saumur, à la vente par adjudication, sur ligitation, de MAISONS, sises à Saumur, rue de Bordeaux, nºº 24 et 26, indivises entre les héri-tiers de M. Pierre Aubert-Vineau.

S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges.

### ALOUER

PRESENTEMENT

Ou pour Noël prochain,

### UNEMAISON

Avec jardin, remise et écurle,

Située rue Verte, à Saumur.

S'adresser à Mae veuve Angelo Bolognesi, rue de Poitiers. (623)

M. JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun, demande un second clerc. Bons appointements.

M. PAUL MENAGE, negociant à Saumur, demande un apprenti.

Étude de M. Cn. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### 

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ,

Le mardl 11 octobre 1881, a une lieure après midi.

A la Salle des Ventes, à Saumur. rue d'Orléans, 55,

### DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Ci opres

Grande table à rallonges en acajou, 18 grande quantité de fauteuils, canapé,

chaises (glaces), pendules; a song Guéridons à dessus de marbre, lables de toilette, commodes, bois de lit, grand pupitre, bureau, éta-

Matelas, couettes, traversins, rideaux, etc.;

Potiches en porcelaine, vases en Fontaine en cuivre, une chaise à

porteur et grande quantité d'autres On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur chargé

de la vente,

Ca. Million.

### LA MAISON GERBEAUD

Rue d'Orleans, no 3, à Saumur, Demande des ouvriers tailleurs.

### CAFE DE LA PAIX

On demande de suite un jeune homme pour travailler à l'office.

### OFFICE D'HUISSIER A CEDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des rensei-gnements, soit à M. CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M. Bourasseau, huissier a Saumur, son mandataire.

### MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, calarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poltrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

ON NE PAIR les honoraires qu'après la guérison. — Telle est la garantie donnée par M. Robbe, docteur homocopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Con-sultations de 2 heures à 6 heures et par correspondance. (Affranchir.)

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean. SAUMUR.

Demandent deux apprenties pour les modes. Conditions avantageuses.

# MALADIES DE POITRINE

ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del De Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guerison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doît toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment precioux FAIT DISPARAÎTES promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un sait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUERIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CENTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHI-SIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE Chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prémature et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels BLLE REDONNE SANTE ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chi-

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans.

### BONNET-GIBAUDAN Cité Purrey, BORDEAUX

Vins & Liqueurs de Bordeaux

CONSERVES ALIMENTAIRES des i''' Marques françaises et anglais

Envoi de Prix-Courants et réponse à toute lettre affranchie.

On demande des Représentants avec bonnes références.

# 90, BOULEVARD SAINT-GERMAIN



2 l'Exposit. univ. de 1867. ENCRE NOUVELLE Double Viole A COPIER

Adoptée par toutes les graduinistrations. DEPOT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

### BLANC ET NOUVEAUTES

MEXME FRERES

6, rue Saint-Jean, Saumur.

On demande un apprenti.

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

# LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES Sont complétement guéris par la

Ouate anti-rhumatismale du D' Pattison Elle est employée, avec le plus grand succès contre les accès de

goutte et les affections rhumatismales de toute espèce. En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez M. A Normanding pharmacien à Saumur, 14 et 13, rue Saint-Jean, et dans boule

# OUVERTURE

BLANCHISSERIE SAUMUROISE Provisoirement, 6, rue Montee-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires, - Repassage à neuf. Machines speciales pour le blanchiment du linge fin et des gilele

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. Benjamin MEUNIER, directeur. 548

# DE MAGNES LAHENS pour l'aspiration des vapeurs de GOUDBON Seul mode pratique et rationnel. Seul médaille à

DETAIL dans les principales

Pharmacies

nsable aux Chanteurs, Orateurs, PRIX DE LETUI RENPERMANT GOUDRON, 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Geudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à le Moutarde Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRRÉPROCHABLE à 5 centimes le litre. L'Inventeur MAGNES-LAHENS Pharmacion TOULOUSE (He 64) envoie FRANCO coutre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-bolle de Goudron. PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petite Pères, Parts

### Pommade FONTAINE LE POT 2 FR.

Préconisée par les plus grands mé-decins de Paris : MM. Delzenne , Gui-bout , Horteloup, Pidoux , Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroides, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

### GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhees Maladies du foie et de la vessie

Exigerles bottes en fer-blanc UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIB DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique. Prix de la Boîte ; 1 fr. 30 c. Salsepareille FONTAINE LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline el iodirée, depuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dertreuses, syphilitiques, etc. Bien supt rieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'essomment n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle de une à deux guillerées à polage la maline de la company de la c malin', et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple dépuratif admirable contre les des geatsons. Meme dese que la Bale pareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse dépuratif, tonique fortifiant par encellence. Une cuillerée à soupe au conmencement de chacun des deux repairement de chacun des deux repairement de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pl cien à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.